

Directeur de Publication :
J.P. MEURILLON

Coordonnées

Adresse postale (pour tout courrier)
B.P.90616

78053 SAINT-QUENTIN EN YVELINES CEDEX

Adresse physique (pour s'y rendre)
District des Yvelines de Football
41, avenue des 3 Peuples
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Téléphone : 01 80 92 80 20

Télécopie : 01 80 92 80 31

Mail : administration@dyf78.fff.fr

Horaires d'ouverture

LUNDI	9H00 - 12H30 14H00 - 18H00
MARDI	9H00 - 12H30 14H00 - 18H00
MERCREDI	9H00 - 12H30 14H00 - 17H00
JEUDI	9H00 - 12H30 14H00 - 17H00
VENDREDI	9H00 - 12H30 14H00 - 18H00

Composition

ALEXANDRE, CHRISTOPHER,
CLÉMENTINE, FRANCK, KARIM, KÉVIN,
MARC-ANTOINE, MICHÈLE, NICOLAS,
WILLIAM

Lignes directes DYF

LE SECRETARIAT GENERAL

Compétitions et Futsal

Clémentine LUNT - 01 80 92 80 37

Arbitrage & Féminines

Marc-Antoine KELLER- 01 80 92 80 25

Règlements, Discipline, C.D.P.M.E. et
C.V.E.S.

Christopher KOLA DIA - 01 80 92 80 21

Comptabilité

Michèle COURTIN - 01 80 92 80 24

Foot Animation

Alexandre OGEREAU - 01 80 92 80 22

LA TECHNIQUE

Franck BARDET - 01 80 92 80 30

Karim CHOUIKA - 01 80 92 80 27

Kévin HUE - 01 80 92 80 29

Nicolas TEXIER - 01 80 92 80 28

YVELINES FOOTBALL N° 1673



JOURNAL NUMERIQUE OFFICIEL

Mercredi 30 juin 2021

<http://dyf78.fff.fr>

SOMMAIRE

INFORMATIONS DIVERSES

- Agenda 2
- Le Quiz EURO 2020 2
- Contacter le District 2
- Le plus beau logo spéciale Foot Féminine 2
- Gagnez le maillot de l'Equipe de France 2
- Le Pass + 3
- Le webinar sur les demandes de licences 3
- Les ententes 3
- Les engagements & Alternances District 3
- Prévenir les violences sexuelles dans le sport 4

LA CONSULTATION DES DECISIONS DISCIPLINAIRES 5

COMMISSION DU CALENDRIER 5

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS 5-6

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION 6-7

RELEVÉ DE DECISIONS DU COMITÉ
DE DIRECTION DU JEUDI 24 JUIN 2021 8-9

QUOI DE 9 A LA TECHNIQUE 10-11

FLASH ACTU 12

L'ACTUALITE DE LA SEMAINE



Retrouvez la composition des poules pour
les catégories Seniors DAM, CDM,
Vétérans, U18, U16, U14 et Futsal
pour le compte de la saison 2021/2022.

[Cliquez ici](#)

⚠ Attention, les poules de dernières
divisions sont susceptibles d'être
modifiées selon les fluctuations.

AGENDA 2020 / 2021 JUIN / JUILLET

LUN	MAR	MER	JEU	VEND	SAM	DIM
28	29	30	1er	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18

QUIZ EURO 2020



Les 19 & 26 juin, lors des plateaux Festi-Foot U8-U9 & U6-U7, un jeu quiz Euro 2020 a été mis en place.

Nous comptons sur les clubs ayant réalisé ces quizz pour nous retourner d'ici le 30 juin les images, vidéos illustrant cet événement qui se veut ludique et festif afin que nous puissions remettre à chaque club ayant participé les goodies destinés aux joueurs et publier vos réalisations artistiques sur le thème : « Supportons l'Équipe de France pour l'Euro 2020 ».



A partir de Lundi 14 juin 2021, les locaux du District seront ouverts au public, tous les lundis et mardis de 9h00 à 17h00

Une permanence téléphonique au 01-80-92-80-20 vous permettra de contacter le District, du Mercredi au Vendredi, de 9h00 à 12h00.

Pour rappel, vous pouvez nous joindre, via la messagerie à administration@dyf78.fff.fr

Enfin, nous vous invitons à suivre la vie du football yvelinois, sur le site du DYF, dyf78.fff.fr

Et également sur Facebook, [@dyf78](https://www.facebook.com/dyf78)



Le 25 Mai 2021, le District des Yvelines de Football lançait son 1er jeu concours Instagram ! (Très belle initiative de notre Service Civique Théo)

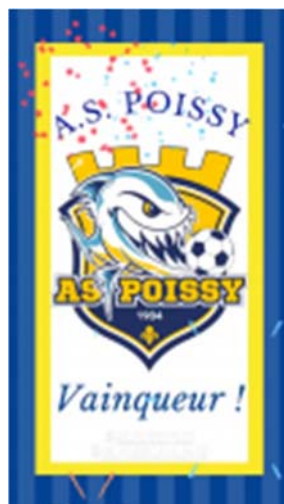
Les abonnés du compte Instagram ([#dyf.feminines](https://www.instagram.com/dyf.feminines/)) : <https://www.instagram.com/dyf.feminines/> devait voter pour leur logo spécial football féminin préféré (en story : <https://www.instagram.com/.../highlights/17854199906530345/>).

Tous les logos des clubs engagés dans le Football Féminin ont participé

En tout, ce sont 12 636 votes !

Félicitations au Grand Vainqueur
As Poissy Football Officiel
(51%) face au PSG FC (49%) en Finale

Retrouvez son parcours en photos



PLAN DE SOUTIEN DES CLUBS

Pour rappel, le Comité Exécutif de la FFF a décidé, au début du mois de mai, la mise en place d'un plan de soutien matériel d'un montant de 15 millions d'euros pour les clubs amateurs, afin de les soutenir dans leur reprise d'activités lors du démarrage de la saison 2021-2022.

À partir du Lundi 28 Juin 2021, les clubs concernés (école de football) recevront un mail de la FFF et un courrier papier leur communiquant le numéro de bon d'achat et le montant de celui-ci à dépenser sur la plateforme footamateur.fff.fr.



Avec [@edfrfeminine](https://www.instagram.com/edfrfeminine/) (<https://www.instagram.com/edfrfeminine/>), nous vous faisons gagner le maillot des bleus modèle femme / fille ☐

Pour participer :

1. Follow [@edfrfeminine](https://www.instagram.com/edfrfeminine/) e t [@dyf.feminines](https://www.instagram.com/dyf.feminines/) (<https://www.instagram.com/dyf.feminines/>)
2. Like la publication
3. Commente en identifiant 3 ami(e)s

🎯 Tirage au sort le 5 juillet à 16h.

Organismes sportifs et culturels

Devenez affiliés au PASS+



> La carte qui aide les jeunes, de l'entrée en 6^e à leur majorité, à financer leurs activités sportives et culturelles.

> Le dispositif qui facilite l'accès à l'offre des organismes affiliés Pass+.

La carte PASS+ offre plusieurs services dont :

- Une aide financière de 100 € pour les jeunes boursiers et 80 € pour les autres jeunes, pour régler des activités sportives et culturelles,
- Une offre de « bons plans » culturels et sportifs sous forme de réductions, jeux-concours, invitations, etc.

Aujourd'hui, plus de 90 000 jeunes sont inscrits au PASS+. Le dispositif s'appuie également sur un réseau de plus de 2 200 organismes affiliés commun aux 2 départements. Ainsi, les familles des Yvelines et des Hauts-de-Seine peuvent si elles le souhaitent utiliser leurs aides financières partout sur le territoire interdépartemental.

L'affiliation d'une structure (dont les associations sportives par exemple) au dispositif PASS+ est gratuite et permet d'apparaître sur la liste des organismes affiliés consultable par les familles, de communiquer sur les activités proposées et de bénéficier de ce moyen de paiement. C'est donc une opportunité pour eux de faire connaître leurs services, leurs offres et d'élargir leur fréquentation.

La plaquette d'information : [CLIQUEZ ICI](#)

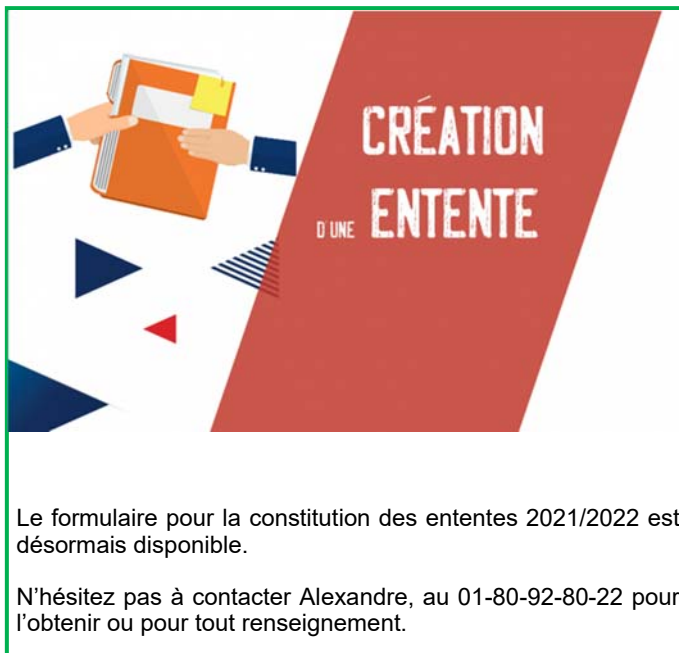
La vidéo de présentation du dispositif : [CLIQUEZ ICI](#)



Webinaire REPLAY
DEMANDE DE LICENCES :
NOUVEAUTÉS 2021-2022

JEUDI 03 JUIN
De 18h à 19h

Pour voir ou revoir ce webinaire du 3 juin 2021, qui vous aidera à bien démarrer la saison et vous fera découvrir toutes les nouveautés implémentées dans les parcours de demande de licences pour la saison 2021/2022, [Cliquez ici](#)



CRÉATION
D'UNE ENTENTE

Le formulaire pour la constitution des ententes 2021/2022 est désormais disponible.

N'hésitez pas à contacter Alexandre, au 01-80-92-80-22 pour l'obtenir ou pour tout renseignement.



La démarche à suivre en ligne vous a été envoyée sur vos messageries officielles.

La plateforme pour les engagements et alternances District est désormais disponible. Voici plusieurs informations importantes :

– Les engagements des équipes compétitions (U14, U16, U18, U20, SENIORS DAM, CDM & VETERANS, FUTSAL etc) sont ceux que vous avez engagés en Ligue de Paris. Nous vous demandons d'utiliser uniquement l'extranet de la LPIFF pour toutes ses équipes. Pour information, vous pouvez toujours procéder à des modifications, bien que nous vous demandons de coupler la modification d'un mail d'information (à l'adresse suivante : administration@dyf78.fff.fr).

– Les engagements à réaliser sur la plateforme District concernent uniquement le Foot Animation (U10 à U13), le Football Féminin, le Critérium du Lundi soir et les 45 ans et +.

- Attention certains engagements foot animation valent pour 2.

– Enfin, nous vous demandons de saisir sur la plateforme District toutes vos alternances. Nous insistons particulièrement sur ce point. Dans la base de donnée vous permettant de demander vos alternances, vous aurez toutes les équipes engagées en Ligue et en District, merci d'être le plus précis et le plus complet possible concernant vos demandes, afin que nous puissions y répondre au mieux. Pour rappel, les demandes d'alternances sont entendues dans la mesure du possible, selon l'ensemble des demandes des clubs. Pour toute demandes particulières nous vous invitons également à nous envoyer un mail complémentaire pour préciser votre demande.

La plateforme restera ouverte jusqu'au dimanche 4 Juillet au plus tard.

Sachant que pour le Football Féminin & Animation, vous pourrez toujours modifier vos engagements à la rentrée hors dispositifs Espoir U10-U11 & U12-U13.

PRÉVENIR LES VIOLENCES SEXUELLES DANS LE SPORT

PARENTS,
ÉDUCATEURS,
PRATIQUANTS,
DIRIGEANTS,
**TOUS
CONCERNÉS.**

Dans le cadre du « plan régional de la prévention des violences et dérives sexuelles dans le sport », la Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES), propose des sessions de sensibilisation à distance pour tous

Les intervenants seront :

- Simon LATOURNERIE de l'association Colosse aux pieds d'argile
- Guillaume DORAI ou Benjamin FREMIOT de « LOG.in Prévention », association qui éduque à l'utilisation citoyenne numérique

Pour connaître les dates des sessions et vous inscrire, [Cliquez ici](#)

Il s'agit d'une billetterie gratuite : sélectionnez un billet (flèche située en dessous de « quantité ») et laissez-vous guider.

Vous recevrez votre lien de connexion Zoom par mail, 24 heures avant la tenue de la session.

LA CONSULTATION DES DECISIONS DISCIPLINAIRES (COMMISSIONS DISCIPLINE ET INSTRUCTION)

Depuis la saison 2014/2015, par suite d'une décision de la Commission Nationale Informatique et Libertés (C.N.I.L.), dans le cadre du respect des données personnelles, **aucune décision disciplinaire ne sera publiée sur un site Internet** (dans les rubriques « Procès-verbaux » ou « Sanctions » des clubs), que ce soit celui de la Fédération, des Ligues régionales ou des Districts, ou tout autre organe de communication ouvert au grand public. Les sanctions individuelles des licenciés leur seront notifiées sur leur espace personnel « *Mon Compte FFF* ».

Néanmoins, les clubs auront la possibilité, **sur Footclubs** :

- d'une part, de **consulter les sanctions disciplinaires de leurs licenciés ainsi que celles des licenciés de leurs adversaires** (ancienne fonctionnalité mise à jour),
- d'autre part, de **consulter les procès-verbaux des organes disciplinaires** (nouveau).

Les procédures à suivre pour ces différentes consultations sont accessibles [en cliquant ici](#).

COMMISSION DU CALENDRIER

Commission restreinte du 28 juin 2021

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

COMPOSITION DES POULES

Pour consulter la composition des poules de la saison 2021/2022 pour les catégories SENIORS DAM, CDM, VETERANS, U18, U16, U14 & FUTSAL, [cliquez ici](#).

SENIORS

La Commission prend note des engagements suivants

- ✓ VERNUILLET FC : 1 équipe
- ✓ PORT MARLY CS : 1 équipe
- ✓ MANTES OLYMPIQUE : 1 2ème équipe

La Commission procédera à l'intégration de ses équipes prochainement.

CDM

La Commission prend note des engagements suivants

- ✓ VERRIERE FC : 1 équipe

La Commission procédera à l'intégration de cette équipe prochainement.

VETERANS

La Commission prend note des engagements suivants

- ✓ VERRIERE FC : 1 équipe

La Commission procédera à l'intégration de cette équipe prochainement.

U18

La Commission prend note des engagements suivants

- ✓ HOUDAN REGION : 1 équipe
- ✓ YVELINES US : 1 équipe

La Commission procédera à l'intégration de ses équipes prochainement.

U16

La Commission prend note des engagements suivants

- ✓ PORT MARLY CS : 1 équipe
- ✓ VERRIERE FC : 1 équipe

La Commission procédera à l'intégration de ses équipes prochainement.

U14

La Commission prend note des engagements suivants

- ✓ PORT MARLY CS : 1 équipe
- ✓ VERRIERE FC : 1 équipe

La Commission procédera à l'intégration de ses équipes prochainement.

INFORMATIONS CDPME SENIORS/U16

La Commission prend connaissance des informations fournies par la CDPME, qui suggère d'éviter que certains clubs soient dans la même poule la saison prochaine.

Par conséquent, la Commission a été vigilante sur ces catégories, concernant les équipes de VAUXOISE ES & TRIEL AC.

COURRIERS U16

HOUILLES AC

Demande du club pour changer de poule concernant son équipe 2. La Commission, faute d'éléments tangibles, ne peut accéder à votre demande.

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Réunion du 28/06/21

EN VISIOCONFÉRENCE

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

FORFAITS AVISÉS (non amendés)

U14 À 11

PLATEAU DU 19.06.21 À MAGNY 78 FC
LES CLAYES S/S BOIS USM

PLATEAU DU 19.06.21 À TRAPPES ES
GUERVILLE ARNOUVILLE AS

PLATEAU DU 26.06.21 À ETANG ST NOM ES
ST CYR AFC

PLATEAU DU 26.06.21 À CONFLANS PLM
MANTAIS AC

PLATEAU DU 26.06.21 À TRAPPES ES
ST ARNOULT FC 78

U16 À 11

PLATEAU DU 27.06.21 À TRAPPES ES
ST CYR AFC

U18 À 11

PLATEAU DU 20.06.21 À ISSOU AS
ACHERES CS

PLATEAU DU 27.06.21 À TRIEL AC
PLATEAU BREVAL LONGNES FC

PLATEAU DU 27.06.21 AU PERRAY FOOTBALL ES
VELIZY ASC
ETANG ST NOM ES

FORFAITS NON AVISES

(amende forfait catégorie jeune : 24€)
Annexe 2 du R.S. du D.Y.F

U14 À 11

PLATEAU DU 12.06.21 À CONFLANS FC
MAULOISE US

PLATEAU DU 26.06.21 À ETANG ST NOM ES
AUBERGENVILLE FC
ETANG ST NOM ES

U16 À 11

PLATEAU DU 20.06.21 À YVELINES US
ST CYR AFC
MESNIL LE ROI AS

PLATEAU DU 20.06.21 À AUBERGENVILLE FC
ETANG ST NOM ES
HOUDANAISE REGION FC

PLATEAU DU 27.06.21 À MESNIL LE ROI AS
ETANG ST NOM ES

U18 À 11

PLATEAU DU 20.06.21 À VELIZY ASC
ETANG ST NOM ES
VELIZY ASC
ST ARNOULT FC 78

PLATEAUX D'ÉTÉ 2ÈME WEEK-END

Feuilles de plateaux manquantes

U14 À 11

Plateaux du 12/06/2021

- Plateau n°1 à ACHERES CS
- Match LES CLAYES S/S BOIS USM—ESSARTS LE ROI AS

U16 À 11

Plateaux du 12/06/2021

- Plateau n°3 à ST CYR AFC

U18 À 11

Plateaux du 12/06/2021

- Match ST ARNOULT FC 78—LE PERRAY FOOTBALL ES

YVELINES FOOTBALL N° 1673

La Commission tient à informer les clubs suivants, qu'en temps normal elle aurait infligé une amende de 20€ à tous les clubs concernés. Néanmoins compte tenu du contexte, elle fera preuve de mansuétude pour cette fin de saison.

PLATEAUX D'ÉTÉ 3ÈME WEEK-END

Feuilles de plateaux manquantes

U14 À 11

Plateaux du 19/06/2021
1er rappel

- Plateau n°1 à ETANG ST NOM ES
- Plateau n°3 à TRAPPES—MESNIL ST DENIS ASL

U18 À 11

Plateaux du 20/06/2021
1er rappel

- Match ISSOU AS—TRIEL ASC

COURRIER

U18

PLATEAU D'ÉTÉ DU 27/06/2021

LE PERRAY FOOTBALL ES / ST ARNOULT FC 78

Le plateau n°2, initialement composé de 4 équipes, se retrouve à 2 équipes suite à des forfaits avisés.

Le club de ST ARNOULT nous informe, Vendredi 25 juin à 19h41, s'être entendu avec le club du PERRAY pour inverser le lieu du match (prévu au PERRAY) et avancer l'horaire de 14h à 13h afin de profiter ensemble de la fête du club.

La Commission rappelle qu'après l'horaire de fermeture du District (18h) les arbitres ne peuvent plus être prévenus des changements et les clubs doivent prendre leurs dispositions pour les accueillir au lieu prévu.

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Réunion du 28 juin 2021
Commission restreinte

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

DECISIONS ADMINISTRATIVES

Feuilles de plateaux manquantes

PLATEAUX U6-U7 INTERCLUBS

La Commission tient à informer les clubs suivants, qu'en temps normal elle aurait infligé une amende de 20€ à tous les clubs cités ci-dessous. Néanmoins compte tenu du contexte, elle fera preuve de mansuétude pour cette fin de saison, mais espère que dès le début de la saison prochaine, elle n'aura pas à traité autant de feuilles manquantes.

Plateaux du 12/06/2021

Fiche récapitulative

- 2 - MONTESSON U.S. ou CARRIERES GRESILLONS A.S.
- 3 - FOURQUEUX O.M.S.
- 4 - CONFLANS PLM
- 7 - MAULOISE U.S.
- 8 - VELIZY A.S.C. ou JOUY EN JOSAS U.S ou ST CYR A.F.C.

Feuilles d'équipes manquantes

- 2 - CARRIERES GRESILLONS A.S.
- 3 - FOURQUEUX O.M.S.
- 3 - ACHERES C.S.
- 4 - CARRIERES SUR SEINE U.S.
- 4 - CONFLANS PLM
- 7 - ROSNY S/SEINE C.S.M.
- 7 - MAULOISE U.S.
- 7 - VAUXOISE E.S.
- 8 - VELIZY A.S.C
- 8 - JOUY EN JOSAS U.S
- 8 - ST CYR A.F.C.
- 8 - VERSAILLES 78 F.C.
- 11 - JUZIERS FC
- 11 - AUBERGENVILLE FC
- 11 - MEZY U.S.

PLATEAUX U8 U9 INTERCLUBS

La Commission tient à informer les clubs suivants, qu'en temps normal elle aurait infligé une amende de 20€ à tous les clubs cités ci-dessous. Néanmoins compte tenu du contexte, elle fera preuve de mansuétude pour cette fin de saison, mais espère que dès le début de la saison prochaine, elle n'aura pas à traité autant de feuilles manquantes.

Plateaux du 12/06/2021

Fiche récapitulative

3 - FOURQUEUX O.M.S.
7 - MAULOISE U.S.
8 - VELIZY A.S.C. ou JOUY EN JOSAS U.S ou ST CYR A.F.C.

Feuilles d'équipes manquantes

3 - FOURQUEUX O.M.S.
3 - ACHERES C.S.
4 - CARRIERES SUR SEINE U.S.
4 - BOUGIVAL F.C.
5 - COIGNIERES F.C.
7 - ROSNY S/SEINE C.S.M.
7 - MAULOISE U.S.
7 - GARGENVILLE STADE
8 - VELIZY A.S.C.
8 - JOUY EN JOSAS U.S.
8 - ST CYR A.F.C.
8 - VERSAILLES 78 F.C.
9 - CHAMBOURCY A.S.M.

PLATEAUX SPECIFIQUES U8 U9

La Commission tient à informer les clubs suivants, qu'en temps normal elle aurait infligé une amende de 20€ à tous les clubs cités ci-dessous. Néanmoins compte tenu du contexte, elle fera preuve de mansuétude pour cette fin de saison, mais espère que dès le début de la saison prochaine, elle n'aura pas à traité autant de feuilles manquantes.

Plateaux du 12/06/2021

Fiche récapitulative

2 - GUERVILLE ARNOUVILLE A.S. ou ISSOU A.S.
4 - HOUDANAISE REGION F.C. ou LA VESGRE A.S. ou NEAUPHLE-PONTCHARTRAIN 78 R.C.

Feuilles d'équipes manquantes

1 - TRIEL A.C.
2 - GUERVILLE ARNOUVILLE A.S.
2 - ISSOU A.S.
2 - AUTEUILLOIS A.S.
4 - HOUDANAISE REGION F.C.
4 - LA VESGRE A.S.
4 - NEAUPHLE-PONTCHARTRAIN 78 R.C.

Plateaux du 19/06/2021

Fiche récapitulative

4 - CHAMBOURCY A.S.M.
7 - MAURECOURT F.C.

Feuilles d'équipes manquantes

2 - ABLIS F.C. SUD 78
3 - MANTES CITY
4 - CHAMBOURCY A.S.M.
4 - MAULOISE U.S.
4 - GUITRANCOURT A.S.F.
4 - MESNIL LE ROI A.S.
4 - MONTESSONS U.S. 2
6 - ST ARNOULT F.C. 78
6 - VERSAILLES 78 F.C. 1
7 - ACHERES CS
7 - TRIEL A.C.
9 - BOUAFLE FLINS ES
10 - CHANTELOUP U.S.
10 - FOURQUEUX FOOT O.M.S.

Anomalies

2 - ESSARTS LE ROI A.G.S. Le club de ST CYR A.F.C absent (prévenu le vendredi soir à 20h30)
3 - MEZY U.S. Changement de site d'accueil – Les documents transmis ne sont pas corrects
5 - GUERVILLE ARNOUVILLE A.S. Le club de MEZIERES A.J est venu avec 1 équipe en moins
5 - GUERVILLE ARNOUVILLE A.S. Le club de BUCHELOISE A.S. n'a pas signé sa feuille de plateau
9 - MONTESSON U.S. 1 Le club de BOUAFLE FLINS ES est venu avec 1 équipe en moins
10 - MONTIGNY LE BX A.S. 1 Le club de FOURQUEUX FOOT O.M.S. est venu avec 1 équipe en moins

CHALLENGE ETE U11

La Commission tient à informer les clubs suivants, qu'en temps normal elle aurait infligé une amende de 20€ à tous les clubs cités ci-dessous. Néanmoins compte tenu du contexte, elle fera preuve de mansuétude pour cette fin de saison, mais espère que dès le début de la saison prochaine, elle n'aura pas à traité autant de feuilles manquantes.

Rencontres du 12/06/2021

1 TRAPPES COIGNERES
4 AUBERGENVILLE ACHERES
5 ACHERES CONFLANS PLM
6 YVELINES US MAULOISE US
7 VELIZY ASC VERSAILLES 78 FC
9 FOURQUEUX AUBERGENVILLE
11 GUERVILLE ARNOUVILLE BOUAFLES FLINS
13 CARRIERES GRESILLONS MAURECOURT
14 CHAMBOURCY FOURQUEUX
16 MAULOISE US MONTESSON US

17 VILLIERS LE MAHIEU ROSNY S/SEINE BOIS D'ARCY
18 MONTESSON US VELIZY ASC CARRIERES GRESILLONS
19 PLATEAU BREVAL LONGNES LIMAY (
20 ST ARNOULTFC 78 TRAPPES ETOILE SPORTIVE
21 ST CYR HOUDANAISE REGION FC CONFLANS FC
22 CONFLANS PLM HOUILLES AC
23 HOUILLES AC ETANG ST NOM

CHALLENGE ETE U13

La Commission tient à informer les clubs suivants, qu'en temps normal elle aurait infligé une amende de 20€ à tous les clubs cités ci-dessous. Néanmoins compte tenu du contexte, elle fera preuve de mansuétude pour cette fin de saison, mais espère que dès le début de la saison prochaine, elle n'aura pas à traité autant de feuilles manquantes.

Rencontres du 12/06/2021

1 : TRAPPES ES (COIGNIERES FC)
3 : MAGNY 78 FC (PERRY FOOT ES)
6 : ST CYR AFC (GUYANCOURT ES & PLAISIROIS FO)
9 : HOUILLES AC (TRAPPES ES)
10 : FOURQUEUX OMS (MAUREPAS AS)
13 : ACHERES CS (CONFLANS PLM)

CHALLENGE INTERCLUBS U10-U13

1er rappel

Rencontres du 19/06/2021

2 COIGNIERES ST ARNOULT FC 78 U10 ET U13
6 BOUAFLE FOURQUEUX U10/U11 (MANQUE FEUILLES DE CLASSEMENT) BOUAFLE FOURQUEUX U13 (MANQUE SIGNATURES ET NOMS DES ARBITRES ET SIGNATURES DES DIRIGEANTS DE BOUAFLE)
7 ETANG ST NOM HARDRICOURT U10/U11
ETANG ST NOM HARDRICOURT U13 (ETANG ST NOM ABSENT)
9 RAMBOUILLET TRAPPES U11 ET MAUREPAS /TRAPPES U13
10 LE PERRY/TRAPPES U10 ET U13
10 JUZIERS/VAUXOISE U10 ET U13
11 MAGNY/GAMBAIS/ABLIS EN U10 ET U13
12 ESSARTS LE ROI/JOUY EN JOSAS U11 ESSARTS LE ROI/ GUYANCOURT/JOUY EN JOSAS/ST CYR U13
16 VILLIERS LE MAHIEU/VELIZYASC/BOIS D'ARCY/ISSOU AS U11
17 PLATEAU BREVAL LONGNES/BUCHELOISE AS/PORCHEVILLE FC U11
18 ST CYRAFC/ VELIZY ASC U11
19 RAMBOUILLET/VERSAILLES U11

COMITÉ DE DIRECTION DU JEUDI 24 JUN 2021

RELEVÉ DE DÉCISIONS

➤ INFORMATIONS DU PRÉSIDENT

Le Président Jean-Pierre MEURILLON a informé le Comité, notamment, des événements suivants :

- ✓ le 28/5 : **Mise à disposition des clubs de l'Agenda du club**
- ✓ Organisation, en distanciel, par la **Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (D.R.A.J.E.S.)**, dans le cadre du plan régional de la **prévention des violences et dérives sexuelles dans le sport, de sessions de sensibilisation**, pour tous, les 31/5, 4, 15 et 24/6. D'autres sessions sont programmées les 1^{er} et 15/7. Ces sessions de sensibilisation, dont les clubs yvelinois ont été informés le 26/4, **s'adressent à tous** (dirigeants, éducateurs, enseignants d'E.P.S., pratiquants, licencié(e)s, parents, ...).
- ✓ le 28/5, en visio : **Réunion Président de Ligue / Présidents de District / Secrétaire Général / Secrétaire Général Adjoint / Président délégué**
- ✓ le 3/6 : Webinaire organisé par la F.F.F. sur le thème : **Les nouveautés 2021 / 2022 de la demande de licence**
- ✓ le 4/6, en visio : **Assemblée Fédérale**
- ✓ le 5/6, au stade du Grand Pré, à VOISINS-LE-BRETONNEUX : **Découverte du Futnet, du Football féminin et du Foot en marchant**
- ✓ le 7/6, en visio : **Réunion du Comité de Direction de la Ligue**
- ✓ **Le Plan de soutien de 15 M€ en équipements, à destination des 13 000 clubs amateurs** afin de les soutenir dans leur reprise d'activité lors du démarrage de la saison 2021 / 2022.
 - . **S'agissant de la distribution de bons d'achat** aux clubs prioritaires (école de football) utilisables directement sur la plateforme footamateurs.fff.fr, la F.F.F. a envoyé, le 3/6, un mail aux clubs concernés avec le montant de leur bon d'achat, les règles à respecter, les étapes pour s'inscrire et naviguer sur le site. Elle a ensuite organisé un webinaire sur le thème : **Bien équiper son club pour la saison 2021 / 2022**, puis envoyé aux clubs un mail afin de présenter la collection et la gamme de produits disponible sur le site. **Le 28/6**, elle enverra aux clubs un mail et un courrier papier leur communiquant le N° de bon d'achat et le montant de celui-ci à dépenser sur la plateforme.
 - . **S'agissant du volet « distribution de dotations Nike »** gratuites du Plan de soutien destinées aux autres clubs, il est prévu que les informations nécessaires soient communiquées ultérieurement.
- ✓ le 10/6, en visio : **Réunion de la Commission Régionale de Labellisation**
- ✓ le 12/6, au domaine de Morfondé, à VILLEPARISIS : **Remise des dotations aux clubs bénéficiaires des opérations « Foot Féminin, c'est déjà un but » et « Top Futsal »**
- ✓ le 17/6 : **Réunion de la Commission dédiée à l'examen des**

demandes de subvention de l'Agence Nationale du Sport. La somme globale attribuée aux clubs Yvelinois est de 37 437 €. Sur les 14 clubs demandeurs, 12 remplissaient les conditions pour obtenir une aide. Les propositions de la Commission ont été transmises à la Ligue, pour décision.

- ✓ le 19/6, au domaine de Morfondé, à VILLEPARISIS : **Remise des dotations aux clubs bénéficiaires de l'opération « Solidarité Clubs »**
 - ✓ le 21/6, à GAMBAIS :
 - **Remise des dotations aux classes lauréates départementales du concours de production culturelle du dispositif « Foot à l'École »** : Il s'agit, pour la production statique, de la classe de **C.E. 1 de Mme PREVOTEAU, de l'École de GAMBAIS**, et pour la production dynamique, de la classe de **C.M. 1 de Mme MAGRINO, de l'École de GAMBAIS**. La classe de C.E. 1 a ensuite, pour la production statique, été classée à la 5^{ème} place au plan national, niveau jusqu'alors jamais atteint par une classe d'une école yvelinoise.
 - **Signature de la convention de partenariat tripartite Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (D.S.D.E.N. 78) / Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré des Yvelines (U.S.E.P 78) / District des Yvelines de Football**. Cette convention ainsi renouvelée a pour objectif la découverte de l'activité « Football » à l'École Élémentaire sur le territoire des Yvelines.
 - ✓ le 22/6 : Webinaire organisé par la F.F.F. sur le thème : **Le retour au foot - Les clés d'une reprise réussie**
 - ✓ le 22/6, au siège du District : **Réunion des clubs Futsal qui participent aux Championnats Futsal du District**
 - ✓ **Le Pass+ 78/92**

Dans le cadre de leur politique en faveur de la jeunesse, de la culture et des sports, les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines proposent le dispositif Pass+ dédié aux jeunes de la 6^{ème} à leur majorité et à leur famille, sous le format d'une carte multiservices.

La carte Pass+ offre plusieurs services, dont :

 - Ø **une aide financière de 100 € pour les jeunes boursiers et 80 € pour les autres jeunes, pour régler des activités sportives et culturelles,**
 - Ø **une offre de « bons plans » culturels et sportifs sous forme de réductions, jeux-concours, invitations, etc.**

Le District a, le 8/6, adressé aux clubs une plaquette d'information sur l'affiliation, ainsi qu'un lien vers la vidéo de présentation du dispositif.
 - ✓ le 22/6 : **Communiqué de la Ligue, soulignant l'importance des aides** qu'elle a accordées à ses clubs au cours des 12 derniers mois.
- **LA REPRISE DU FOOTBALL AU COURS DU MOIS DE JUIN 2021**

Le Comité a fait le point des **conditions de la mise en œuvre des actions** (rencontres et plateaux) qui avaient été **programmées lors des 4 week-ends du mois de juin**. Il a été constaté que les inscriptions à ces actions ont été peu nombreuses et quelques difficultés ont été rencontrées dans leur organisation.

➤ LE BUDGET DE LA SAISON 2021 / 2022

Le Comité a arrêté, à l'unanimité, le **projet de Budget de la saison 2021 / 2022**, qui sera soumis à l'Assemblée Générale, le 9/10. Il présente un **résultat d'exploitation négatif de 102 900 €** (81 750 € la saison précédente) et fait apparaître un **résultat global de l'exercice déficitaire de 94 000 €** (112 850 € la saison précédente). Ce déficit est sans incidence notable sur l'équilibre des finances du District car il s'explique par le montant des dotations aux amortissements qui, sur un total de 91 000 €, ont trait, pour 71 000 €, aux opérations liées à l'acquisition et à l'aménagement du siège du District.

Il a été rappelé que le déficit prévisionnel de la saison 2020 / 2021 comportait, pour un montant de 40 000 €, la participation apportée par le District au Fonds National de Solidarité créé par la F.F.F. dans le but de soutenir la reprise d'activité des clubs amateurs et de faire face aux répercussions économiques de la crise du Covid-19 lors du démarrage de la saison 2020 / 2021.

Cette somme ne figure évidemment plus dans le Budget de la saison 2021 / 2022.

De nombreux postes de charges et de produits sont du même montant que ceux qui figuraient dans le Budget prévisionnel de la saison 2020 / 2021, qui avait été établi en vue d'une saison qui devait se dérouler de façon habituelle.

➤ LA RÉUNION DE FIN DE SAISON DU COMITÉ DE DIRECTION AVEC LES PRÉSIDENT(S) DE CLUBS

Le Comité a fait le point quant aux conditions d'organisation et au contenu de la rencontre de fin de saison des membres du Comité et des Président(e)s de clubs qui se déroulera le 26/6, à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX.

➤ LE CALENDRIER GÉNÉRAL DE LA SAISON 2021 / 2022

Dès lors que les calendriers fédéraux ne sont pas encore connus, les calendriers de la Ligue ne sont pas établis, ce qui **n'a pas permis au Comité d'adopter le calendrier général de la saison 2021 / 2022**. Le Comité devra donc, dans ce but, se réunir à nouveau dès que les calendriers régionaux seront connus.

➤ LA COMPOSITION DES GROUPES DE CHAMPIONNAT POUR LA SAISON 2021 / 2022

Le Comité a homologué la **composition des groupes de championnat pour la saison 2021 / 2022**, qui seront publiés très rapidement. Ils seront en outre accessibles par les clubs lors de la réunion du 26/6, via un QR code.

➤ LES RÉUNIONS DE DÉBUT DE SAISON

Ont été fixées les dates suivantes :

- . **Réunion de début de saison des Arbitres**
le samedi 4/9, à CLAIREFONTAINE
- . **Rentrée des Commissaires**
le lundi 6/9, au siège du District
- . **Séminaire du Comité de Direction**
le samedi 25/9

. Assemblée Générale
le samedi 9/10
. Séminaire Comité de Direction / Présidents et Vice-Présidents
des Commissions du District
le samedi 23/10

Le Forum des clubs qui se tient habituellement au tout début de la saison **ne sera pas organisé**, les informations nécessaires devant être communiquées aux clubs lors de la réunion de fin de saison Comité de Direction / Président(e)s de clubs du 26/6.

➤ LES COMMISSIONS DU DISTRICT POUR LA SAISON 2019 / 2020

Le Comité a procédé à la nomination de la plupart des Commissions du District, hors les organes disciplinaires, qui sont nommés pour 4 ans. Il a également prorogé, jusqu'à la prochaine réunion du Comité, les pouvoirs des quelques Commissions qui n'ont pas été renommées.

➤ LA TECHNIQUE

Il a été fait le point des diverses actions techniques qui se sont déroulées depuis le 27/5, date de la dernière réunion du Comité. Une dernière mise en situation pédagogique est prévue le 29/6.

➤ L'ARBITRAGE

Le Comité a fait le point des diverses actions de la Commission de District de l'Arbitrage depuis sa réunion du 27/5.

➤ LES FINANCES

Le Comité a pris acte de la liste des clubs restant toujours débiteurs à l'égard du District et a décidé **d'engager à leur rencontre la procédure de retrait de points**, dans les conditions fixées par l'article 3.5 du Règlement Sportif du District.

➤ LE FOOTBALL D'ANIMATION

Le Comité a fait le point de la reprise du Football d'Animation au cours du mois de juin 2021 et de l'évolution des dispositifs des Critériums U 10 à U 13, qui sera mise en œuvre dès la saison prochaine **pour les dispositifs Espoirs et les Critériums Départementaux**.

2 webinaires seront organisés pour les clubs, le 5/7, concernant, d'une part les U 10 à U 13 et d'autre part les U 6 à U 9, afin de leur présenter ces évolutions et leur permettre de se préparer pour la rentrée prochaine.

➤ LE FOOTBALL FEMININ

Le Comité a fait le point de la **reprise du Football Féminin au cours du mois de juin 2021**. La Commission du Football Féminin accompagne les Portes ouvertes et les Journées Découvertes des clubs en cette fin de saison avec l'opération « **J'peux pas j'ai Foot** » : soutien à l'organisation de ces journées avec des documents de communication et organisation d'ateliers ludiques, goodies offerts aux clubs inscrits, inscriptions jusque fin août et journées à organiser avant le 17/9.

➤ AUTORISATION, POUR LES EQUIPES U 15 F, DE PARTICIPER AUX COMPETITIONS DEPARTEMENTALES MASCULINES U 13, U 14 OU U 15

Le Comité a décidé, **à l'unanimité**, comme celui de la Ligue le 21/5, que la participation d'une équipe U 15 F à des épreuves masculines U 13, U 14 ou U 15, à 11 ou à 8, ne serait autorisée que si le club concerné possède une équipe **engagée en Championnat de France Féminin de D 1 ou de D 2 ou en Championnat National U 19 F et engage**, pour la même saison, **une équipe dans les épreuves régionales ou départementales féminines U 15 F**, à 11 si le club participe avec son équipe U 15 F à une épreuve masculine à 11 ou à 8 s'il participe à une épreuve masculine à 8, et y participe jusqu'à leur terme.

➤ LE NOMBRE DE JOEUSES DES COMPETITIONS FEMININES A EFFECTIF REDUIT

Lorsqu'avait été mise en oeuvre la réforme des Championnats Régionaux féminins, voici quelques années, la question s'était posée de savoir si le Football féminin à effectif réduit devait se jouer à 7 ou à 8 joueuses et il avait alors été indiqué par la Ligue que ce devait être à 7 joueuses. Il apparaît toutefois que **dans les autres Districts Franciliens, les compétitions féminines à effectif réduit se déroulent à 8 joueuses**.

La question a donc été posée à la Ligue de savoir s'il n'était pas souhaitable, dans un souci d'harmonisation, que les rencontres des compétitions féminines à effectif réduit (Seniors F, U 18 F et U 15 F) se déroulent à 8 joueuses.

Une décision est attendue du Comité de Direction de la Ligue qui se réunit le 26/6.

➤ LE PROJET D'EVOLUTION DES CRITERIUMS REGIONAUX U 15 F et U 18 F A 11

Le Comité de Direction de la Ligue a pris connaissance, le 21/5 du projet d'évolution des Championnats Régionaux U 15 F et U 18 F au terme duquel des divisions seraient créées au sein de ces épreuves, et il a décidé de surseoir à statuer dans l'attente de l'avis des clubs concernés sur ledit projet, une réunion de présentation du projet auxdits clubs devant être organisée à ce sujet.

Une décision est attendue du Comité de Direction de la Ligue qui se réunit le 26/6.

➤ LE LABEL JEUNES, LE LABEL DES ECOLES FEMININES DE FOOTBALL ET LE LABEL JEUNES FUTSAL

La Commission Départementale de Labellisation a, le 3/6, validé les dossiers des clubs candidats au Label Jeunes (7clubs), au Label des Ecoles Féminines de Football (9 clubs) et au Label Jeunes Futsal (1 club). Les dossiers ont ensuite été validés le 10/6 par la **Commission Régionale de Labellisation** et ils seront soumis, le 26/6 à l'**approbation du Comité de Direction de la Ligue**, pour être ensuite transmis au Bureau Exécutif de la Ligue du Football Amateur, pour attribution des Labels.

➤ LE PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL

La campagne de candidature à l'opération « **Challenge National P.E.F.** », qui a pour objet de valoriser les actions P.E.F. d'envergure proposées au sein des clubs, est arrivée à son terme le 6/6. **12 clubs** ont formalisé, puis retourné au District, leurs **Fiches Actions P.E.F.** réalisées.

La Commission Départementale P.E.F., réunie le 10/6 a **nommé le F.O. PLAISIROIS** comme lauréat départemental. Ce club représentera donc le District à la phase régionale du concours, dont le jury se réunira le 28/6 pour décider du club qualifié, pour la Ligue, pour l'étape nationale du Challenge National P.E.F., club qui sera convié à participer à un évènement à CLAIREFONTAINE avec une délégation composée de jeunes joueur.se.s U 11, en octobre 2021.

Les différentes actions réalisées par les clubs, dont le lauréat, seront **prochainement mises en ligne** afin que chaque club puisse en prendre connaissance et s'en inspirer, s'il le souhaite, pour réaliser ses propres actions P.E.F..

➤ LES MOUVEMENTS DANS LES CLUBS

Le Comité a émis un avis favorable à diverses demandes de clubs quant à leurs modifications structurelles (affiliation, groupement, fusion, changement de nom, changement de catégorie).

➤ HONORARIAT

Le Comité a décerné l'honorariat aux personnes suivantes, au titre des fonctions importantes qu'elles ont exercées au profit du District :

- ◆ **M. Michel BEAUDOUX, Président d'Honneur de la Commission des Statuts et Règlements,**
- ◆ **M. André DELABARRE, Président d'Honneur de la Commission Technique,**
- ◆ **M. Jean VESQUES, Membre d'Honneur du Comité de Direction.**

➤ ATTRIBUTION DE MEDAILLES DU DISTRICT

Le Comité a décidé l'attribution de Médailles, **au titre des Dirigeants et des Président(e)s de clubs**. La liste des récipiendaires sera publiée dans le procès-verbal de la réunion du Comité.

Prochaine réunion du Comité de Direction :
le mercredi 22 septembre 2021

QUOI DE 9 À LA TECHNIQUE ?

SIGNATURE CONVENTION TRIPARTITE « FOOT A L'ECOLE » 21/06/2021

Renouvellement pour 4 ans

Jeudi 21 juin 2021 à 15 heures, à l'Ecole Elémentaire de Gambais, s'est déroulé la **signature officielle, pour les 4 prochaines années scolaires, de la convention tripartite** entre la D.S.D.E.N. 78, le Comité Départemental de l'U.S.E.P. des Yvelines et le District des Yvelines de Football.

Le renouvellement de cette convention « **Foot à l'école** » a été effectué par Mme Isabel PEREZ, Inspectrice de Education Nationale de la Circonscription de Montigny-le-Bretonneux en charge du GT EPS à la D.S.D.E.N. des Yvelines, par Mme Sabine BOLLE, Présidente du Comité Départemental de l'U.S.E.P des Yvelines et par M. Jean-Pierre MEURILLON, Président du District des Yvelines de Football.

Celle-ci a été précédée d'un temps de pratique et d'une présentation artistique des élèves des classes Lauréates du Projet Culturelle « Foot à l'Ecole », le tout orchestré par leurs enseignantes et sous le regard avisé des représentants des instances locales (Maire et adjointe en charge de la scolarité) et départementales (C.P.D. EPS, délégué U.S.E.P. 78 et membres de la Commission Mixte Foot à l'Ecole).

Nous remercions la Directrice de l'Ecole pour son accueil et la félicitons ainsi que ces collègues pour leur investissement dans ce dispositif, qui grâce au renouvellement de cette convention se poursuivra afin de permettre la découverte de l'activité « Football » pendant le temps scolaire, lors de **l'enseignement de l'E.P.S. dans les Ecoles Elémentaires de l'ensemble du Département.**

Pour connaître les modalités de déroulement de cette opération ouverte à toutes les classes de C.E.1 à C.M.2 des écoles primaires du département, c'est simple ! Se rendre sur le site Internet dédié : footalecole.fff.fr

Et pour plus de renseignements contacter le C.T.D. D.A.P. en charge de ce dossier.



QUOI DE 9 À LA TECHNIQUE ? (suite et fin)

Remise de la Dotation FFF aux 2 Classes lauréates du concours de Productions culturelles de l'Opération FFF « Foot à l'Ecole »

Pour rappel, en mars, puis avril dernier le jury départemental puis régional d'évaluation des productions culturelles de l'opération FFF « Foot à l'Ecole » ont désignés 2 classes d'une même Ecole comme lauréates du projet culturel du dispositif « Foot à l'Ecole », pour cette année scolaire.

Ce concours ayant conservé le thème de l'année passée, soit : « Foot d'Europe » en lien avec l'Euro 2020 reporté en 2021.

Le lauréat Départemental puis Académique, qui termine 5^{ème} au niveau National est :

- la Production statique de la classe de CE1 de Mme PREVOTEAU de l'Ecole de GAMBAIS
⇒ Pour voir la production statique : [cliquez-ici](#) !

Le lauréat départemental désigné est :

- Pour la Production dynamique : la classe de CM1 de Mme MAGRINO de l'Ecole de GAMBAIS
⇒ Pour voir la production dynamique (vidéo) : [cliquez-ici](#) !

La remise officielle des dotations FFF (matériel pédagogique : buts pliables, ballons, chasubles, cônes, coupelles, sifflets, drapeaux de touche... et Album Panini pour les élèves) attribuées à ces 2 classes lauréates, a été effectuée le 21 juin dernier au sein de leur Ecole à Gambais, en présence des représentants des instances locales et départementales dont la Commission Mixte Foot à l'Ecole.

Des animations, autour de la pratique du football pour la classe de C.E.1 et de la présentation de la production dynamique de la classe de C.M.1, ont été réalisées, en amont de la remise, par les élèves des 2 classes lauréates, le tout orchestré par leurs enseignantes, accompagnées par une éducatrice chargée de l'EPS sur la commune.



Pour clôturer l'année scolaire, la C.M. Foot à l'Ecole procèdera le 30 juin prochain au siège du District à la remise des dotations FFF attribuées aux 10 écoles (19 classes concernées) ayant participées au dispositif « Foot à l'Ecole » sur cette année scolaire, afin d'être remerciés de leur participation et de les inciter à poursuivre leur implication sur cette opération dès la saison prochaine.

Les Olympiades des Ecoles Élémentaires de Montigny-le-Bretonneux Du 14 au 25 juin 2021

Le District par l'intermédiaire de la C.M. Foot à l'Ecole a également contribué en cette fin d'année scolaire, du 14 au 25 juin 2021, au prêt de matériel pédagogique pour la mise en place de la « Quinzaine de l'olympisme » organisée au sein des 16 écoles primaires de la Commune de Montigny-le-Bretonneux. Ce dispositif a permis à près de 2750 élèves de découvrir l'activité football à travers la mise en place d'une opération de l'E.N. intitulée « 30 minutes d'activité physique par jour ». Les séances furent conçues et animées en partenariat avec la municipalité et le club local, ASMB.



FLASH ACTU P.E.F. Challenge National Lauréat : **PLAISIROIS F.O.**

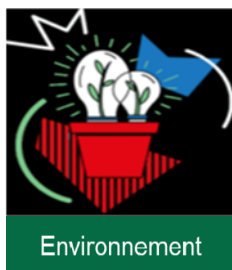
Dans le cadre du Challenge National PEF, les clubs inscrits au Programme Educatif Fédéral, étaient invités à transmettre au District les fiches actions PEF réalisées cette saison, dans des conditions très particulières.

Le jury départemental s'est réuni en visioconférence le 10 juin pour sélectionner le club yvelinois lauréat départemental, qui représentera le territoire au niveau régional le 28 juin.

Félicitations au club du F.O. **PLAISIROIS** qui a été retenu pour la qualité et la quantité des actions menées ainsi que pour la diversité des thèmes abordés et des publics concernés.

Un lauréat de la Ligue Paris Ile de France sera à son tour désigné par le jury régional, le 28 juin et ce club représentera la LPIFF au niveau national, au mois de juillet. Suite au choix du jury national, le club retenu ira au Centre National du Football à Clairefontaine pendant 2 jours au mois d'octobre. Cette délégation sera composée de 10 joueuses/joueurs U11, 2 encadrants et d'un accompagnateur.

Thématiques du Programme Educatif Fédéral :



LE PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL

6 THÉMATIQUES & 5 VALEURS FFF

